



EXAMEN MEDICAL DES ARBITRES DE DISTRICT

1

Dossier à adresser, sous pli confidentiel au district, à l'attention de la Commission Médicale de District.
TOUT DOSSIER MÉDICAL INCOMPLÈTEMENT REMPLI SERA IRRECEVABLE ET RETOURNÉ À L'EXPÉDITEUR.

SECRET MEDICAL

SAISON :

DISTRICT :

Nom : Prénom :
Date de naissance : Profession :
Adresse :
Téléphone : Courriel :

PREAMBULE

L'examen médical préalable à la pratique de l'arbitrage en district, effectué de préférence par un médecin fédéral ou un médecin titulaire d'un diplôme de médecine du sport, est destiné à définir l'absence de contre-indication d'ordre médical et engage la responsabilité du praticien qui le réalise.

- La Commission Médicale de District attire votre attention sur l'importance de l'ensemble des examens demandés qui devront être réalisés dans ce dossier. Notamment, la prise en compte des facteurs de risque éventuels dans le cadre d'une politique de prévention de la santé et de la pratique du sport. Si nécessaire, en fonction des résultats de l'examen médical, l'avis d'un spécialiste sera requis.
- La Commission Médicale de District enregistre l'avis du médecin examinateur et valide l'autorisation de jouer. En cas d'avis médical défavorable, ou si la constitution administrative du dossier est incomplète, elle ne délivrera pas l'autorisation d'arbitrer.

Le Médecin Fédéral National

AVIS DE LA COMMISSION MEDICALE DE DISTRICT

Partie strictement réservée à la CMD

Ayant pris connaissance du dossier de l'arbitre cité ci-dessus et des conclusions de l'examen du Docteur

La Commission Médicale de district transmet le dossier au secrétariat du district pour la délivrance de la licence arbitre.

La Commission Médicale de district décide que le dossier ne peut être validé pour raison :

administrative. Motif :

médicale. Motif : un courrier explicatif sera adressé à l'arbitre.

Date :

Signature et cachet :



EXAMEN MEDICAL DES ARBITRES DE DISTRICT

2

Nom : Prénom : Saison :
Date de naissance : Autre(s) sport(s) pratiqué(s) :

QUESTIONNAIRE MEDICAL CONFIDENTIEL

À remplir par l'arbitre préalablement à l'examen médical

Avez-vous été hospitalisé(e) ? oui* non * précisez :

Avez-vous été opéré(e) ? oui* non * précisez :

Avez-vous des troubles de la vue ? oui* non * portez-vous des corrections lunettes lentilles

Souffrez-vous de diplopie (vision dédoublée par instant) ? oui non

Avez-vous interrompu pour raisons médicales votre activité d'arbitre durant la dernière saison ?
 oui* non * précisez :

Avez-vous connaissance dans votre famille et survenu(e) avant l'âge de 50 ans d'un(e) ?
• accident, maladie cardiaque ou vasculaire oui* non * précisez l'âge :
• mort subite (y compris du nourrisson) oui* non * précisez l'âge :

Avez-vous déjà senti pendant ou après un effort un(e) ?
• malaise/perte de connaissance oui non • palpitations (cœur irrégulier) oui non
• douleur thoracique oui non • fatigue/essoufflement inhabituel oui non

Avez-vous un(e) ?
• maladie cardiaque oui non • souffle cardiaque oui non
• maladie des vaisseaux oui non • trouble du rythme connu oui non
• été opéré du cœur/des vaisseaux oui non • hypertension artérielle oui non
• diabète oui non ne sait pas
• cholestérol élevé oui non ne sait pas

Avez-vous déjà eu un(e) ?
• électrocardiogramme oui* non * date et résultats :
• échocardiogramme oui* non * date et résultats :
• épreuve d'effort maximale oui* non * date et résultats :

Fumez-vous ? oui* non * nombre par jour ?
depuis quelle date ?

Avez-vous des allergies ? oui* non * précisez :

Prenez-vous un traitement régulièrement ? oui* non * précisez :

Vos dents sont-elles en bon état ? oui non

Avez-vous eu des problèmes vertébraux ou ostéoarticulaires ? oui* non * précisez :

Date de vaccination contre le tétanos?

Je soussigné(e), M..... certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés ci-dessus.

Date :

Signature :

Si vous n'avez pas pu faire votre épreuve d'effort maximale (uniquement pour les arbitres concerné(e)s), noter ci-dessous: la date de votre rendez-vous et le nom du cardiologue:

Nom : Prénom : Saison :

EXAMEN MEDICAL

ANTÉCÉDENTS DÉCLARÉS						
MÉDICAUX ET CHIRURGICAUX						
ALLERGIE(S)						
DATE VACCINATION ANTITÉTANIQUE		Calendrier des rappels de vaccination : 11-13 ans, 25 ans, 45 ans, 65 ans...				
TRAITEMENT(S) EN COURS						
EXAMEN MORPHOSTATIQUE						
Taille : (m/cm)	IMC : (Poids / Taille ²)	Normal	Surpoids	Obésité		
Poids : (kg/g)		18,5 à 25	25 à 30	modérée 30 à 35	sévère 35 à 40	morbide Plus de 40
EXAMEN SOMATIQUE						
APPAREIL LOCOMOTEUR ET RACHIDIEN : anomalie éventuelle						
APPAREIL CARDIO-RESPIRATOIRE						
EXAMEN RESPIRATOIRE						
PRESSION ARTÉRIELLE		Bras gauche :		Bras droit :		
FACTEUR DE RISQUE	Lié à l'âge	Hors âge				TOTAL
	> à 50 ans <input type="checkbox"/>	Antécédents familiaux <input type="checkbox"/>	HTA <input type="checkbox"/>	Diabète <input type="checkbox"/>	Tabac <input type="checkbox"/>	Hyperlipidémie <input type="checkbox"/>
EXAMEN CARDIOLOGIQUE	<i>Facteur de risque hors âge</i>	Âge	Examen à effectuer (Homme et Femme) selon la périodicité suivante (*)			
	-	Jusqu'à 34 ans inclus	Uniquement lors de la 1^{ère} licence : Moins de 18 ans : ECG de repos et dès 18 ans compléter avec Échographie cardiaque À partir de 18 ans : ECG de repos + Échographie cardiaque			
	0 ou 1	dès 35 à 50 ans inclus	Tous les 5 ans : ECG de repos + Épreuve d'effort à visée cardiologique			
		dès 51 ans à +	Tous les ans : ECG de repos Tous les 5 ans : Épreuve d'effort à visée cardiologique			
2 ou +	dès 35 ans à +	Tous les ans : ECG de repos Tous les 5 ans (protocole minimum) : Épreuve d'effort à visée cardiologique • Selon avis médecin ou cardiologue : La fréquence peut être modifiée et d'autres examens demandés				
(*) en dehors de tout signe fonctionnel ou d'examen nécessitant un avis cardiologique et/ou des examens supplémentaires						
ACUITÉ VISUELLE						
La cécité monoculaire est incompatible avec la pratique du football (article 44 ter des règlements généraux)			Sans correction	Avec correction	Mode de correction éventuel	
		ŒIL DROIT			<input type="checkbox"/> lunettes	
		ŒIL GAUCHE			<input type="checkbox"/> lentilles	

CONCLUSION

Je soussigné(e), docteur en médecine à certifie avoir examiné Mme, Melle, M., arbitre de football, et constaté qu'il (elle) :

- ne présente pas de contre-indication médicale à la pratique de l'arbitrage de district
- présente une contre-indication médicale à la pratique de l'arbitrage de district.

préciser le motif :

Date de l'examen :

Signature et cachet :